

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**  
**DÉLIBÉRATION N° 2026-46**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 0

Pour : 7

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à onze heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 29 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : DRUJON D'ASTROS Cyrille - BERTHALON Jérôme - ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Vincent - JOLY Jonathan - COMPAGNONE Philippe

**Absents** : VAN ERP Susan - BRIAND Julie - BARRÉ Charlotte - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana

**Pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : ARDUIN Annie

**Objet** : NOMINATION D'UN CORRESPONDANT « DEFENSE »

Dans le cadre de la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité. Les communes doivent désigner un correspondant parmi les membres du conseil municipal.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation, le correspondant défense met en œuvre :

- Des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux questions de défense avec le soutien des délégués militaires départementaux et les autorités militaires territoriales (contribution à la mise en œuvre de politiques publiques relatives à la protection des Français

et leurs intérêts, recensement et journée d'appel de préparation à la défense),

- Des actions pour la mémoire et le patrimoine (information et sensibilisation des citoyens aux événements nationaux et internationaux qui ont marqué l'histoire) ;

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de désigner Mr Philippe COMPAGNONE en tant que correspondant « défense »

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**Approuve** l'exposé du Maire.

**Désigne** Mr Philippe COMPAGNONE en tant que correspondant « défense »

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
*Le Maire*  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**

